

■ déchets

Le ministère de l'écologie s'engage dans le dossier de la Glacière

Un pas de plus dans ce que le député Lionnel Luca a qualifié de « scandale départemental », autrement dit le dossier de la Glacière, a été franchi grâce à une rencontre avec Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'écologie en début de semaine à Paris. Une audience sollicitée par le maire, Richard Camou, et soutenue par le député, à la suite d'un été mouvementé. Diminuant nuisances olfactives avaient conduit au mois de juillet à l'élaboration d'une pétition par l'association l'ADEVE, suivie quelque temps plus tard par une seconde émanant de « Lei Granouë », à l'arrivée ce ne sont pas moins de 2000 (ADEVE) et 5775 signatures (Lei Granouë) qui avaient été récoltées.

Toutes les AM éligibles

De quoi souligner, s'il en est encore besoin, la préoccupation des Villeneuvois quant aux nuisances olfactives, visuelles, la peur de la pollution et l'absence de solution pour remplacer le site après 2010. C'est donc avec l'ensemble de



En rencontrant la secrétaire d'Etat à l'écologie, le député Lionnel Luca et le maire villeneuvois Richard Camou ont placé la Glacière sur un plan national. Un espoir de poids face à l'incertitude des pouvoirs publics sur le plan local.

(Photo

ces éléments ainsi que différents études et analyses que les élus azurés ont rencontré la secrétaire d'Etat.

« Je ne veux pas dire que nous avons l'assurance de plus avoir de décharge, mais l'horizon s'éclaircit, s'est félicité Richard Camou. Leur rendez-vous persiste en effet permis de sou-

lever un point primordial : « Nous avons appris que l'on pouvait créer une décharge dans un espace naturel remarquable. La bonne nouvelle est donc que tout le monde dans le département est éligible. Sans doute trouverons-nous une autre commune que Villeneuve qui donne déjà depuis près de

30 ans... » souhaitait Lionnel Luca.

« La notion environnementale de site naturel remarquable ne doit pas être la seule à considérer, continuait Richard Camou. Dans notre cas, il faut aussi tenir compte de la perméabilité du sol et de l'existence de nappes phréatiques. J'ai donc posé

la question cruciale à Mme Kosciusko-Morizet : une autre décharge pourrait être s'ouvrir sur le site de la Glacière ? La secrétaire d'Etat a reconnu que ce serait très difficile dans ce contexte. » Mme Morizet s'est engagée à se rapprocher de la DRIRE et du sous-préfet de Grasse pour leur demander une vigilance extrême sur l'exploitation du site.

L'air bientôt sous contrôle

Dans cette logique, Richard Camou annoncé hier le lancement d'analyses de la qualité de l'air. « J'espère que l'exploitant Veolia, aura la courtoisie de payer l'opération qui est pour le moment financée avec l'argent des contribuables. » Et Lionnel Luca d'entoncer le clou : « Il est impensable qu'un groupe aussi puissant laisse l'un de ses concessionnaires agir de la sorte. Je vais m'occuper de cet aspect du dossier. » En dépit de ces nouveaux éléments, Richard Camou a confié être « toujours en colère. Mais je pense que ça va bouger. Et même chauffer avec l'engagement de Lionnel Luca. »

MARION COURTIASSOL